



Hebdomadaire  
Paraît le vendredi  
N° 2953  
7 mars 2025  
1,50 € • DOM: 2€



**Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!**

# **LUTTE OUVRIÈRE**

**Le journal  
d'Arlette Laguiller**

**UNION COMMUNISTE (trotskyste)**

## **“Économie de guerre” : pour les profits des marchands de canons**



**Travailleurs algériens,  
immigrés, de France  
et du monde:  
mêmes patrons  
même combat!**



PHOTOS LO ET DASSAULT



**Leur société**

- Dépenses militaires: pour les profits des marchands de canon 3
- L'union sacrée en marche 3
- Lecornu et l'Ukraine: bas les masques 3
- Retraites: conclave mascarade 4
- Nutri-Score: il ne fait pas le poids 4
- Mélenchon: contre la colonisation... allemande 4
- Rima Hassan: face aux défenseurs du terrorisme d'État 4
- Grande distribution: après le bras de fer, la hausse des prix 5
- L'Insee et les prix: les statistiques ne disent pas tout 5
- Électricité: la baisse se transforme en hausse 5
- Accord franco-algérien de 1968: une cible pour Retailleau 6
- Colonisation: des Oradour-sur-Glane par centaines 6
- La Réunion: cyclone et anarchie capitaliste 7
- A69: sortie de route pour les bétonneurs 7
- Arrêts maladie: les salariés à la diète 11
- Collège Darius-Milhaud Marseille: un sous-effectif criminel 11
- Centre Stalingrad - Paris 19<sup>e</sup>: halte à la fermeture! 11
- Pollution automobile: la santé attendra 11
- Journée du 8 mars: pas d'émancipation des femmes sans émancipation sociale! 16

**Dans le monde**

- États-Unis: les travailleurs, premiers menacés 8
- Trump-Zélenky: leçon d'impérialisme en direct 8
- Turquie: Öcalan peut-être libéré, et la population kurde? 9
- Proche-Orient: Israël poursuit la guerre et sème la haine 9
- Grèce: une catastrophe et ses responsables 16

**Il y a 80 ans**

- Février 1945, la conférence de Yalta: un partage du monde contre les peuples 10

**Dans les entreprises**

- Michelin - Cholet 12
- Métiers en tension 12
- Autolib 12
- Groupe Stellantis 13
- Stellantis 13
- Cormelles-le-Royal 13
- Renault - Sandouville 13
- Dans les bulletins 13
- SNCF 14
- Alstom - Crespin 14
- Apprentissage: gouvernement de pickpockets 14
- Thales Group: profiteurs de guerre 15
- Casino: le patron joue avec les emplois 15

**Agenda**

- Fêtes de Lutte ouvrière 16
- Les 7, 8 et 9 juin: la fête à Presles! 16

# Travailleurs français, algériens ou originaires des quatre coins du monde: mêmes patrons, même combat!

Les plans de licenciements pleuvent, la précarité se généralise, la pression au travail se fait plus forte pour tous et la vie est de plus en plus chère. Et de quoi nous parlent les politiciens ? De l'immigration et des immigrés toujours assimilés à un danger, voire à des délinquants en puissance ! C'est aussi abject que mensonger.

Il est certainement plus facile de flatter les préjugés racistes et xénophobes que de demander des comptes à Michelin, Auchan ou Arcelor qui sont en train de fabriquer les chômeurs de demain. Et quand les milliardaires bien français ne payent même pas les impôts qu'ils devraient, les politiciens trouvent bien utile de faire diversion !

Aucun hôpital, aucune usine ni chantier ne peut tourner sans les millions de femmes et d'hommes d'origine étrangère qui travaillent dur pour un salaire dérisoire. Et aucun gouvernement ne peut priver le patronat des bras qui lui sont indispensables. En fait, toute cette démagogie anti-immigrés ne sert qu'à cacher la domination et la responsabilité patronale et à diviser les travailleurs.

À la tête de l'offensive anti-immigrés, il y a le ministre de l'Intérieur, Retailleau. Après avoir durci les conditions de régularisation des sans-papiers, restreint l'accès aux visas et remis en cause le droit du sol à Mayotte, son obsession se porte désormais sur l'Algérie et les Algériens.

La crise entre la France et l'Algérie a éclaté quand Macron a reconnu la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental.

Depuis, une provocation en entraîne une autre. D'un côté, l'Algérie emprisonne l'écrivain franco-algérien Boualem Sansal, de l'autre, Retailleau renvoie, en dehors de toute procédure légale, un influenceur algérien, lequel est aussitôt remis dans l'avion.

Et maintenant, Retailleau, appuyé par Bayrou, exploite sans honte l'attentat de Mulhouse perpétré par un schizophrène algérien qui avait une obligation de quitter le territoire français, pour adresser un ultimatum au gouvernement algérien.

Ce dernier aurait quatre à six semaines pour réadmettre plusieurs centaines de personnes, qualifiées de « dangereuses » par Retailleau, faute de quoi, l'accord de 1968 serait dénoncé.

Les Algériens et les Franco-algériens sont une nouvelle fois victimes de la compétition haineuse et raciste entre la droite et l'extrême droite. Victimes, une fois de plus, de tous ceux qui n'ont

jamais digéré l'indépendance de l'Algérie et qui fantasment sur tout et n'importe quoi.

Parmi ces fantasmes, l'accord franco-algérien de 1968 est présenté comme un privilège pour les Algériens et une pompe aspirante de l'immigration. Mais où est le privilège quand l'entrée en France est soumise, comme pour tous les étrangers extra-européens, à l'obtention d'un visa ? Quelle faveur quand les tracasseries se multiplient et que le nombre de visas délivrés a chuté ?

Le vacarme autour de cet accord ne sert qu'à alimenter la tension entre la France et l'Algérie. Et pour Retailleau, qui se veut le leader de la croisade contre l'immigration et l'islamisme, c'est l'essentiel.

Tout cela est du poison pour les travailleurs des deux côtés de la Méditerranée. D'un côté comme de l'autre, les gouvernants ont intérêt à la surenchère nationaliste pour tromper les travailleurs.

En France, cette nouvelle croisade contre l'Algérie permet de flatter les préjugés racistes et nationalistes. Car ce n'est pas face à Trump que les dirigeants français peuvent rouler des mécaniques. Mais contre Alger, ils peuvent s'y essayer !

Pour le président algérien, Tebboune, c'est aussi l'occasion de faire bonne figure. En butte au mécontentement général, le régime réprime les opposants politiques, les jeunes et les travailleurs qui se battent pour améliorer leur quotidien. Quoi de mieux que faire diversion en

jouant sur la fierté nationale ?

Laissons ces semeurs de haine à leurs manœuvres ! Que l'on vive d'un côté ou de l'autre de la Méditerranée, le sort réservé aux femmes et aux hommes du monde du travail, c'est l'exploitation, les bas salaires, des conditions de vie de plus en plus dures et des bruits de bottes.

Quels que soient nos origines, nos convictions et le pays dans lequel on vit, quand on appartient au camp des travailleurs, on est du mauvais côté du bâton, car celui-ci est toujours tenu par les plus riches, par le patronat, par les capitalistes et leurs sbires politiques. C'est ensemble, en serrant les rangs et en étant solidaires, quelle que soit notre nationalité, que nous serons capables de défendre nos intérêts de travailleurs, de nous faire respecter et d'en finir avec l'ordre impérialiste et ses frontières stupides !

Nathalie Arthaud



Collage en Mai 68.



## Dépenses militaires : pour les profits des marchands de canons

Les soubresauts dans les relations internationales, ont été pour Macron une nouvelle occasion de discours va-t-en-guerre. Dès dimanche 2 mars, il affirmait la nécessité d'augmenter le budget militaire en France – comme en Europe – en faisant payer la population.

Trump vient de faire la démonstration que, loin des grands discours sur la défense de la démocratie et d'un pauvre peuple attaqué par l'ogre russe, ce qui intéresse les grandes puissances se résume à leurs intérêts économiques. Et la question de l'Ukraine se résume pour elles à son utilité pour leurs entreprises capitalistes. Macron n'en continue pas moins de resservir la même propagande réchauffée. Ce serait bien entendu pour le bien de la

paix, de la démocratie, des populations européennes et même de l'Ukraine que les gouvernements de l'UE devraient augmenter les budgets militaires !

Macron et ses semblables veulent faire croire à une communauté d'intérêts entre les populations, les gouvernements et les capitalistes des pays européens. Mais la défense européenne dont ils parlent tous n'est pas celle des populations susceptibles d'être attaquées et envahies. Elle est

la défense des intérêts de puissances qui dominent le monde, même si elles doivent le faire à l'ombre de la plus forte d'entre elles : les États-Unis.

Les dirigeants européens continuent à agiter la peur de Poutine pour personifier l'ennemi prêt à envahir ses voisins et à écraser leurs peuples. Mais comment oublier qu'en Afrique, au Moyen-Orient, et partout dans le monde, les États-Unis, la France et d'autres pays capitalistes sont les véritables fauteurs de guerre depuis des siècles.

Cela commence en faisant payer aux populations le budget militaire. Ce budget en France est passé de 32,3 milliards en 2017 à

50 milliards en 2025. La loi de programmation militaire votée en 2023 a prévu 413 milliards de dépenses entre 2024 et 2030. Macron proclame désormais que ce n'est plus suffisant et qu'il faut encore l'augmenter pour atteindre 3 % du PIB et non 2 % comme aujourd'hui. Ces milliards supplémentaires ne vont pas apparaître par magie mais seront pris aux dépens de la santé, de l'éducation etc. Le refrain officiel est qu'il faut maintenant une « économie de guerre », afin d'habituer les classes populaires à se serrer la ceinture au



nom de la « défense ». En omettant d'expliquer que c'est la défense des profits des marchands de canon et de ceux à qui les guerres doivent permettre de raffer des matières premières convoitées.

Marion Ajar

## L'union sacrée en marche

Les députés ont eu à débattre, mais pas à voter, sur la politique du gouvernement après le renversement d'alliance en Ukraine consécutif à l'arrivée de Trump à la présidence des États-Unis.

Il y eut d'abord le touchant discours de Bayrou, un sanglot digne d'un premier communiant qui n'aurait pas été scolarisé à Notre-Dame de Bétharam et qui découvrirait la brutalité du monde. Ainsi l'arrivée de Trump et son altercation avec Zelensky signifieraient « la fin de la loi du plus juste et l'entrée dans le règne de la loi du plus fort ». Bayrou joue les naïfs alors qu'il est le Premier ministre du pays de

Louis XIV et de Napoléon, ex-puissance coloniale, une contrée où l'on a fusillé les ouvriers grévistes, les travailleurs insurgés et dont l'armée a écrasé les peuples en révolte. Sans oublier que la France est un État allié de tous les massacreurs du monde, ami et serviteur des rapaces de la finance et de l'industrie prêts à détruire la planète et ses habitants pour quelques sous. Il faut toute la servilité de la gent politique et médiatique

pour ne pas rire devant cette sortie ridicule.

C'est donc au nom de la paix que Bayrou réclame toujours plus d'armes, plus de sacrifices et plus de courage pour aller voler les terres rares ukrainiennes. Il a été suivi par ses alliés politiques de la droite et du centre et rejoint, sans surprise, par les orateurs du PS et des écologistes plus va-t-en-guerre que jamais.

Le RN s'est, lui, opposé au spectre inconsistant d'une armée et d'une bombe européennes pour mieux approuver la réalité de l'économie de guerre proposée

par Macron et Bayrou. LFI et le PCF ont quant à eux plaidé, une fois de plus, pour une armée, une industrie de guerre et un budget militaire réellement et complètement français. Ils ne veulent pas en effet mourir, ou plutôt envoyer des gens à la mort pour le roi de Prusse, mais exclusivement pour Dassault, Thalès

et Naval Group...

D'une façon ou d'une autre, les partis de gouvernement ont ainsi œuvré à glorifier l'État et ses moyens militaires, c'est-à-dire l'arme indispensable à la défense des capitalistes français, par les subventions aujourd'hui, par la guerre demain.

Paul Galois



## Lecornu et l'Ukraine : bas les masques

Le ministre français des Armées, Sébastien Lecornu, a déclaré le 27 février sur France Info que la France discutait avec Zelensky de l'exploitation des minerais ukrainiens pour son industrie de défense, « depuis le mois d'octobre ».

Lecornu a déclaré également, à propos de ces terres rares, que le président ukrainien avait fait dès l'automne « un certain nombre de propositions

non pas qu'aux États-Unis mais aussi à la France ». Et de poursuivre : « Qu'on le veuille ou non, les questions économiques sont toujours entremêlées aux questions militaires, stratégiques ou de sécurité. » Comme quoi la vérité peut parfois sortir de la bouche d'un ministre.

Comme Trump, les Macron, Lecornu et autres représentants politiques français discutent ainsi depuis des mois en coulisse avec Zelensky des

moyens de permettre aux capitalistes d'obtenir leur part de ce butin que représentent les terres rares, indispensables à la fabrication des smartphones, des batteries ainsi qu'à l'industrie militaire. Voilà ce que ne cachent plus les discours prononcés la main sur le cœur par les dirigeants français – et européens – sur la défense de la liberté du peuple ukrainien.

Aline Retesse

## Cercle Léon Trotsky

De Mayotte à la Nouvelle-Calédonie, l'impérialisme français contre les peuples

Samedi 15 mars à 15 heures

Théâtre de la Mutualité  
24, rue Saint-Victor, Paris 5<sup>e</sup>  
Métro Maubert-Mutualité

(Participation aux frais : 3 euros)



## Retraites : **conclave mascarade**

**Le conclave consacré aux retraites et réunissant les représentants des organisations patronales et des confédérations syndicales s'est ouvert le 27 février. Dénonçant une mascarade destinée à préparer de nouvelles attaques contre les travailleurs, FO a quitté la salle 15 minutes après l'ouverture de la réunion.**

Parmi les contreparties toutes symboliques accordées au PS afin qu'il ne censure pas le gouvernement, Bayrou avait promis l'ouverture d'une série de réunions entre patronat et syndicats – pompeusement appelées conclave – au sujet de la dernière réforme des retraites, une des plus impopulaires du mandat

de Macron. Les dirigeants des grandes centrales syndicales s'étaient précipités sur cette proposition, prétendant y voir une occasion de revenir sur le recul de l'âge de la retraite à 64 ans.

Un rapport de la Cour des comptes et quelques prises de paroles gouvernementales plus tard, c'est

plutôt une aggravation de la précédente réforme qui se profile : les consignes budgétaires envoyées la veille de l'ouverture des discussions par Bayrou affirment en effet que l'objectif de ces réunions est de réaliser 7 à 8 milliards d'euros d'économies annuelles d'ici à 2030.

Après le départ de FO, Bayrou a agité la menace d'un référendum, pour faire pression sur les représentants syndicaux et les amener à accepter de nouveaux reculs.

Pendant que les réunions vont se succéder au rythme d'une par semaine jusqu'en mai, l'État et les



SERGE D'IGNAZIO

patrons vont continuer de creuser le déficit des régimes de retraite en supprimant des postes et en gelant plus ou moins totalement les salaires.

Pour s'opposer aux

projets gouvernementaux et aux attaques patronales, les travailleurs ne peuvent compter que sur une seule méthode : les grèves et les manifestations à l'échelle du pays.

**Sacha Kami**

## Nutri-Score : **il ne fait pas le poids**

**D'après une enquête de la cellule investigation de Radio-France, la Commission européenne renoncerait finalement à la généralisation du Nutri-Score.**

Cette décision fait suite, selon l'ONG Foodwatch, à une campagne intense des industriels de l'agroalimentaire.

Le Nutri-Score, mis au point par une équipe de chercheurs en 2017, s'affiche sur les emballages des produits alimentaires. Il indique, pour 100 g ou 100 ml, la balance entre les composants négatifs et positifs, et donc les aliments à favoriser ou à limiter. Facilement

lisible, il était devenu un atout pour certains produits, mis en valeur par un Nutri-Score A par exemple, et près de 60 % des produits vendus en supermarché l'affichent. Jusqu'à aujourd'hui, il n'était pas question d'imposer cet affichage aux marques, mais l'adoption du Nutri-Score par l'Union européenne aurait fait une pression dans ce sens, même si la réalité prouve qu'il y a loin de la loi à son

application.

Or, pour les industriels, si un bon score permet de booster les ventes, un mauvais score peut être synonyme de pertes financières. L'ONG Foodwatch dénonce en particulier le secteur agroalimentaire italien, dont les représentants auraient multiplié les rendez-vous avec les membres de la Commission afin d'obtenir l'abandon du projet. Mais les patrons italiens sont loin d'être les seuls à batailler contre la généralisation du Nutri-Score. En septembre 2024, Danone en a retiré l'affichage sur ses yaourts à boire, dont le score avait été dégradé suite à un durcissement des critères. Et la marque menace de faire de même sur ses autres produits.

Faire semblant de se préoccuper de la santé des consommateurs, c'est déjà trop demander aux industriels de l'agroalimentaire.

**Camille Paglieri**



RADIO FRANCE LUCAS ARCHASSAL

## Mélenchon : **contre la colonisation... allemande**

Jamais en reste d'une contrevérité sur le mode cocorico, Mélenchon a commémoré à sa manière les 140 ans de la Conférence de Berlin de 1885.

« Aujourd'hui, anniversaire du dépeçage de l'Afrique en 1885 à l'initiative de l'Allemagne qui y pratiqua son premier génocide », a écrit sur X le dirigeant de LFI. Étrange, car à cette date, la France et l'Angleterre avaient pris l'initiative depuis bien longtemps : la première occupait l'Algérie depuis 1830, la seconde contrôlait l'Égypte et l'Afrique du Sud, et les armées française et britannique progressaient en Afrique occidentale et centrale. Le chancelier Bismarck, en organisant cette conférence qui réunissait treize pays européens

et les États-Unis, cherchait à rattraper le retard de l'Allemagne dans la course aux colonies. Dans les quinze années suivantes, la France et la Grande-Bretagne allaient se partager la plus grande partie du continent. Les massacres perpétrés par les troupes françaises lors des conquêtes ne le cédèrent en rien à ceux de l'armée allemande en Namibie, auxquels fait allusion Mélenchon.

Mais comme l'écrivait Rosa Luxemburg pendant la Première Guerre mondiale, conséquence de la rivalité entre puissances impérialistes, « l'hypocrisie bourgeoise veut que chaque peuple ne reconnaisse l'infamie que dans l'uniforme national de son adversaire ».

**Claire Dunois**

## Rima Hassan : **face aux défenseurs du terrorisme d'État**

**La députée européenne LFI Rima Hassan vient d'être prise pour cible par Retailleau, la droite et l'extrême droite, qui ont été jusqu'à appeler à sa déchéance de la nationalité française.**

Dans une interview sur Sud Radio jeudi 27 février, Rima Hassan avait affirmé : « Le Hamas a une action légitime si l'on se réfère aux résolutions des Nations unies [qui] sont extrêmement claires sur le droit des peuples colonisés à avoir recours à la

lutte armée. » Et elle précisait que cela ne justifie pas pour autant « de prendre en otages des civils » ou de « commettre des exactions telles qu'elles ont été commises ».

Ces nuances n'ont pas empêché le ministre de l'Intérieur Retailleau de

signaler ces propos, « inacceptables » selon lui, à la justice. Pour Marion Maréchal, élue d'extrême droite au Parlement européen, « la déchéance de nationalité s'impose ». D'autres politiciens, dont deux autres ministres, se sont fait les échos de cette possibilité au prétexte « d'apologie du terrorisme ». Jusqu'à ce que dimanche 2 mars, le même Retailleau finisse tout de même par

rappeler que la possibilité de déchéance de nationalité ne s'applique qu'aux binationaux, ce qui n'est pas le cas de Rima Hassan.

Tous ces politiciens cherchent avant tout à faire parler d'eux, mais leur indignation est à géométrie variable. Aucun n'a imaginé porter plainte ou évoquer la déchéance de nationalité pour les défenseurs du terrorisme d'État qu'exerce

l'armée israélienne contre les Palestiniens. Ce « deux poids, deux mesures » n'est pas une simple hypocrisie : c'est le reflet du choix du gouvernement français de continuer à appuyer l'État d'Israël qui depuis des décennies est le meilleur défenseur de l'ordre impérialiste dans la région. Et ce, quoi qu'il en coûte aux populations.

**Lucas Pizet**



## Grande distribution : après le bras de fer, la hausse des prix

Les marchandages entre les enseignes de la grande distribution, les industriels et producteurs agricoles se sont terminés le 28 février à minuit.

Comme à chaque fois, ceux qui se sont affrontés redeviennent vite des partenaires pour présenter la note aux consommateurs.

Cette période de négociations commerciales est présentée comme une foire d'empoigne et c'est le cas. Moins d'une dizaine de grandes chaînes commerciales font face à des industriels de toute taille, dont une poignée de géants

mondiaux. Et évidemment, dans un système où règnent la concurrence et le chacun pour soi, les plus gros emportent la mise.

Les plus petits intervenants, qu'ils soient agriculteurs ou transformateurs, n'ont donc guère d'autre choix que de vendre à des prix sans cesse tirés vers le bas par les négociateurs des centrales d'achat de la grande distribution. Cela en

conduit beaucoup à la ruine.

Ainsi, en cinquante ans, le nombre d'agriculteurs et d'éleveurs est passé de 1,5 million d'exploitants à moins de 400 000. Là aussi, les plus riches ont racheté les terres et concentré les capitaux. Les coopératives agricoles, à l'origine créées par les paysans eux-mêmes, sont en grande partie devenues des empires industriels au service des plus gros d'entre eux. Ainsi la marque Yoplait, propriété de l'Union de coopératives agricoles Sodiaal, tout autant que ses



principaux concurrents Danone, Nestlé ou Lactalis, écrase les prix de vente des petits producteurs, mais pas les prix payés par les consommateurs. Il en est de même pour la viande, avec d'un côté de grands groupes coopératifs tel que Cooperl et de l'autre un groupe comme Bigard, qui avec ses marques Charal et Socopa occupe à lui seul 30 % des rayons boucherie de la grande distribution.

En face de ces géants de l'industrie s'alignent ceux de la grande distribution opérant avec leurs techniques et leurs moyens propres. Ainsi, Leclerc négocie prix et volumes avec les grandes marques à l'échelle

européenne. Et, bien que concurrents, Intermarché, Casino et Auchan ont choisi de s'allier dans une centrale d'achat commune, juste après que Casino eut cédé la majorité de ses 427 hyper et supermarchés à Intermarché et Auchan.

La guerre menée à la vie chère et la défense des intérêts des consommateurs dont se vantent en permanence les Leclerc, Carrefour et autres n'est rien d'autre que du discours publicitaire qui ne peut masquer les marges bénéficiaires des groupes capitalistes concernés et les richesses de leurs propriétaires.

Philippe Logier

## L'Insee et les prix : les statistiques ne disent pas tout

L'Insee, les services statistiques de l'État, a calculé que les prix avaient augmenté de 0,8 % entre février 2024 et février 2025. Une augmentation aussi faible serait un record depuis quatre ans.

La baisse de 15 % des prix de l'énergie compenserait les hausses que subissent une partie des produits alimentaires – le café, le chocolat, le jus d'orange, par exemple – les prix de l'immobilier et les tarifs des transports en commun, les péages autoroutiers etc. Le résultat de ce calcul satisfait probablement les ministres et les économistes distingués, mais certainement pas les familles ouvrières qui savent que les moyennes statistiques ne se mangent pas en salade.

La baisse conjoncturelle des prix de l'énergie est bien loin d'annuler leurs augmentations successives et l'argent englouti en

carburant et en chauffage depuis trois ans est définitivement perdu. De plus, l'association de consommateurs UFC Que choisir prévoit de nouvelles hausses dans ce secteur pour l'été. Enfin, la prétendue stabilité des prix s'accompagne d'un blocage réel des salaires. Le salaire minimum horaire augmente avec retard et moins vite que les prix, les salaires supérieurs au smic sont bloqués de fait.

Le niveau de vie des salariés à plein temps diminue donc. Cela touche particulièrement les quatre millions de travailleurs précaires. Comment vivent les centaines de milliers de femmes à temps partiel

contraint ? Quel est le niveau de vie des travailleurs clandestins qui sont, eux aussi, des centaines de milliers ? Combien gagnent les autoentrepreneurs obligés de faire soixante heures par semaine pour joindre les deux bouts ? Que peuvent espérer les salariés jetés à la rue par fournées entières par de grandes entreprises riches ou des artisans en faillite ? Aucun de ceux-là non plus ne se nourrira des heureuses conclusions de l'Insee.

Le recul continu des salaires réels s'accompagne, également selon l'Insee, de l'augmentation continue des profits des grands groupes et des dividendes versés aux familles qui les détiennent, les Arnault, Peugeot, Michelin, Dassault, Bettencourt, Bolloré, Bouygues et quelques autres. C'est donc dans leurs caisses qu'il faudra puiser pour arracher la nécessaire augmentation générale des salaires et leur indexation sur les prix, indispensable en cas de retour de l'inflation.

Le calcul statistique permet de décrire la réalité de bien des façons mais cache toute de même l'essentiel : le niveau des salaires est, en fin de compte, le résultat du rapport de force entre la classe travailleuse et la classe exploiteuse.

Paul Galois

## Électricité : la baisse se transforme en hausse

Alors que le prix de l'électricité baisse sur les marchés, le gouvernement saisit l'opportunité pour augmenter les taxes dans l'espoir que les consommateurs n'y verront que du feu.

Déjà programmée depuis des mois, la taxe intérieure sur la consommation finale de l'électricité, est passée de 21 à 33,7 euros par mégawatt/heure, soit une hausse de 60 % en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> février.

Mais voici que le Turpe (tarif d'utilisation des réseaux publics d'électricité) dont le montant aurait normalement dû être actualisé au 1<sup>er</sup> août prochain, a aussi été augmenté au 1<sup>er</sup> février de 7,7 % ou de 9,61 % selon le réseau de raccordement. EDF explique ainsi à ses clients la raison de cette anticipation de hausse : « Lisser l'augmentation du Turpe en la répartissant sur une

période plus longue » serait un « avantage pour le consommateur ».

C'est donc pour éviter à chacun le choc d'une saignée unique en août, que le gouvernement, avec la complicité d'EDF, a la gentillesse de procéder à l'augmentation dès à présent. Cette bonté d'âme n'empêchera toutefois pas la hausse de la TVA sur les abonnements à l'électricité et au gaz qui passera de 5,5 % à 20 % à partir du 1<sup>er</sup> août.

C'est ainsi qu'une des rares baisses du prix de l'électricité donne prétexte à une vague de hausse des taxes.

Lucien Détrioit





## Accord franco-algérien de 1968 : une cible pour Retailleau

**Bruno Retailleau, le ministre de l'Intérieur, qui se livre à une surenchère xénophobe, a fait des accords bilatéraux de 1968 entre la France et l'Algérie sa nouvelle obsession.**

Sous sa pression et celle d'une extrême droite héritière des partisans de l'Algérie française, François Bayrou a lancé un ultimatum au gouvernement algérien : si, d'ici quatre à six semaines, il ne coopère pas à sa politique d'expulsion des ressortissants algériens, l'accord de 1968 sera dénoncé, aggravant encore les tensions entre les deux pays.

En 1968, cet accord signé entre la France et l'Algérie créait un statut particulier pour les Algériens en matière de circulation, de séjour et d'emploi en France. En fait, il représentait une restriction par rapport aux accords d'Évian de 1962, qui avaient mis fin à la guerre d'Algérie et instauré la libre circulation des Algériens sur le territoire français, comme celle des Français en Algérie.

Cet accord avait été conçu pour faciliter l'immigration économique des Algériens,

à une époque où le patronat français, qui avait un besoin urgent de main-d'œuvre dans les usines et les chantiers, voyait l'immigration portugaise ou espagnole se tarir. À partir de là, les 35 000 travailleurs algériens qui s'installèrent chaque année en France, en justifiant d'un emploi, bénéficièrent d'une carte de résident de cinq ans pour eux et leur famille.

En 1971, la nationalisation des hydrocarbures en Algérie déclencha en France une campagne raciste contre l'immigration algérienne et, en 1973, l'Algérie mit fin à l'immigration de travail vers la France.

Par la suite, avec la crise, la montée du chômage et la progression des scores de l'extrême droite, l'accord fut révisé à trois reprises, en 1985, 1994 et 2001. Si, lors de ces révisions, les conditions de séjour des Algériens ont parfois pu être

améliorées, leurs droits d'entrée et de circulation ont été restreints.

L'accord de 1968 qui concentre les attaques des politiciens réactionnaires est accusé de favoriser les ressortissants algériens et de leur donner trop de facilités. C'est loin d'être le sentiment des 900 000 Algériens qui vivent actuellement en France, et qui sont encore une fois la cible d'une campagne haineuse.

Depuis 1986, l'entrée des Algériens en France est subordonnée à l'obtention d'un visa et la carte de séjour a été remplacée par le certificat de résidence. À la différence des autres étrangers, qui reçoivent lors du renouvellement un titre pluriannuel, les ressortissants algériens ne reçoivent qu'un titre d'un an renouvelable. En outre, leur sont fermées de droit les mentions « passeport talent », « talent-famille », « talent-porteur de

projet » et « talent-salarié qualifié » qui permettent l'obtention de titres de séjour pluriannuels. Quant aux étudiants, un visa long séjour pour « études » leur donne droit, à leur arrivée, à une carte d'étudiant renouvelable d'année en année, et non pluriannuelle comme pour les autres étudiants étrangers.

Le regroupement familial plus rapide est un avantage décrié, tout comme le fait que les commerçants algériens voulant s'établir en France peuvent en principe obtenir un visa long séjour, sans vérification préalable de la viabilité économique de leur projet. Ce qui est vrai sur le papier. Mais en réalité, tout dépend des décisions des consulats de France.

Retailleau accuse par ailleurs ces accords de favoriser les flux migratoires en provenance d'Algérie. Mais, alors que de tels accords

n'existent pas avec le Maroc, les flux en provenance de ce pays ont permis à l'immigration marocaine de rattraper en nombre l'immigration algérienne.

Ce qui contrarie Retailleau est que l'accord relève du droit international et que les parlementaires n'ont donc pas la main dessus. Il prime sur le droit français et écarte les Algériens de ce qui relève de celui-ci en matière d'immigration, sauf pour ce qui concerne la procédure de reconduite à la frontière, les contrôles, les sanctions et l'asile. Macron vient de rappeler que c'est lui qui aura le dernier mot. Quant à son homologue en Algérie, Abdelmadjid Tebboune, il a récemment déclaré que l'accord de 1968 était une coquille vide, mais une ligne rouge à ne pas franchir.

**Leïla Wahda**



Dans le bidonville de Nanterre en 1968.

## Colonisation : des Oradour-sur-Glane par centaines

**Le journaliste Jean-Michel Apathie est attaqué par la droite et l'extrême droite pour avoir déclaré sur les ondes de RTL le 25 février : « Chaque année, en France, on commémore ce qui s'est passé à Oradour-sur-Glane, c'est-à-dire le massacre de tout un village. Mais on en a fait des centaines, nous, en Algérie. Est-ce qu'on en a conscience ? »**

L'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique (Arcom) a été saisie pour une éventuelle sanction contre le chroniqueur.

Jean-Michel Apathie était engagé dans un échange avec Florence Portelli, vice-présidente Les Républicains de la région Île-de-France, sur les tensions diplomatiques entre la France et l'Algérie. Il a choisi de ne pas se mettre au garde-à-vous face aux délires anti-algériens du gouvernement. Surtout, il a énoncé des vérités rarement rappelés dans

les grands médias et qui lui valent d'être dénoncé par Éric Ciotti comme étant « un influenceur algérien ».

Le massacre par une division SS de 642 hommes, femmes et enfants à Oradour-sur-Glane, fusillés ou brûlés vifs dans une église en juin 1944, est une monstruosité. Le propos d'Apathie n'était pas d'en diminuer l'horreur. Mais, il est avéré que l'armée française a commis en Algérie au milieu du 19<sup>e</sup> siècle des massacres par des procédés dont les seuls noms, enfumades ou emmurades, disent la

bestialité. Le général Bugeaud fut un des initiateurs du moyen d'extermination consistant à asphyxier ou à faire mourir de faim des populations réfugiées dans des grottes. Le général de Saint-Arnaud s'en vantait dans une lettre à son frère en 1845. Évoquant le sort de 500 Algériens, il écrivait : « Je fais boucher hermétiquement toutes les issues et je fais un vaste cimetière. »

Des milliers d'Algériens furent condamnés à ce supplice, auxquels il faut ajouter les dizaines de milliers d'autres tués lors des razzias de villages, condamnés à la famine par la destruction des récoltes. C'est ainsi que l'Algérie fut soumise à la domination coloniale. Quand la population se souleva, ce furent à nouveau des massacres, ceux de Sétif en mai 1945, puis ceux de

la guerre d'Algérie de 1954 à 1962. Les représailles collectives et la torture redevinrent le quotidien de l'action de l'armée française.

Ces massacres commis par l'armée française ont été perpétrés du Maghreb à

l'Afrique subsaharienne, de Madagascar à l'Indochine depuis la conquête coloniale jusqu'aux indépendances, et ils sont innombrables. Oui, ce furent des Oradour par centaines.

**Boris Savin**



Gravure représentant l'enfumage des grottes du Dahra 19 juin 1845.



## Île de La Réunion : cyclone et anarchie capitaliste

**Le cyclone Garance, passé sur l'Île de La Réunion vendredi 28 février a provoqué la mort de cinq personnes et occasionné des dégâts d'une ampleur rarement vue dans l'île : arbres arrachés, voitures emportées par les flots, toits envolés, routes, électricité et eau coupées, agriculture ravagée, etc.**

Des rafales de vent soufflant à 214 km/h à l'aéroport situé au nord de l'île et à 230 km/h sur le piton Sainte-Rose, à l'extrême est, ont été relevées par Météo France ainsi que de très fortes pluies orageuses. Garance a été plus violent que Belal qui avait, le 15 janvier 2024, provoqué la mort de quatre personnes et fait 100 millions d'euros de dégâts, selon les chiffres de France Assureurs.

La Réunion est dans une zone cyclonique durant une période allant du 15 novembre au 30 avril, mais les spécialistes du climat relèvent que ces deux derniers cyclones font partie des cinq plus violents en cinquante ans. Le 14 décembre, le

cyclone Chido qui a dévasté Mayotte était le plus fort depuis février 1934 et il a trouvé sa force dans la présence d'eaux plus chaudes que la normale à la surface de l'océan.

Depuis 1979, première conférence mondiale sur le climat, il y a eu le sommet de Rio en 1992, il y a eu la COP 1 en 1995. Ce sommet international qui réunit chaque année les pays signataires de la Convention des Nations unies pour lutter contre les changements climatiques a été suivi de 29 autres et d'autant de constats du problème que d'impuissance à trouver des solutions.

En attendant, les populations les plus défavorisées

sont en première ligne pour supporter les conséquences de négligences et de choix criminels. Garance a soufflé fort et fait tomber bien des poteaux électriques et 21 pylônes de lignes à haute tension, ce qui est inédit selon EDF. Outre les désagréments causés par les coupures d'électricité, beaucoup ont perdu le contenu de leur congélateur et l'eau est restée coupée faute de courant. Ce n'est pas d'hier que les travailleurs réclament des groupes électrogènes pour faire remonter l'eau dans les circuits de distribution. Mais il faut attendre le cyclone pour que les pouvoirs publics s'avisent, après coup, d'en faire venir de l'Hexagone...

Même si à La Réunion la situation est moins dramatique qu'à Mayotte, il a aussi manqué des bâches, censées arriver maintenant, pour remplacer provisoirement les toits envolés



Un toit de maison transporté sur plus de 200 m.

ou les murs éventrés. Quant aux indemnités, ceux qui ont déjà subi Belal il y a un an peuvent témoigner que là aussi l'argent va à l'argent : les plus pauvres n'ont pas les moyens de se payer des assurances dont les primes ont doublé en un an et sont déjà supérieures à celles de l'Hexagone !

Une fois les dégâts constatés, ce sont les ouvriers et le personnel des services de collectivités locales et de l'EDF qui sont à pied d'œuvre pour dégager les routes, les débris, les déchets de toute sorte. C'est grâce à eux que l'on recommence à pouvoir circuler, que les hôpitaux peuvent continuer à fonctionner,

que la vie peut reprendre.

Un cyclone, cela semble tomber à point pour souligner l'aberration introduite par l'anarchie économique : urbanisation sans frein, infrastructures sous-dimensionnées, embolie circulatoire (il rentre 27 000 voitures neuves par an à La Réunion)... C'est le règne souverain des capitalistes de la grande distribution et du BTP sur un petit territoire !

Les besoins élémentaires des populations ne peuvent être garantis si les rênes de la société sont dans les mains d'une petite minorité avide de faire du profit et de vivre en privilégiés.

Charlotte Dauphin

## A69 : sortie de route pour les bétonneurs

**Jeudi 27 février, le tribunal administratif de Toulouse a donné raison aux opposants au projet d'autoroute A69, censée relier Toulouse et Castres, et a annulé l'arrêté préfectoral autorisant le chantier.**

La construction de ce nouvel axe autoroutier de 53 kilomètres suscite une forte opposition depuis des années, car une nationale permet déjà de rejoindre Toulouse depuis Castres en 1 h 10 : l'autoroute n'aurait permis de gagner que 20 minutes, au prix d'environ 7 euros de péage et pour un coût total de 450 millions d'euros. Cela fait cher la minute, sans parler des conséquences environnementales !

Le tribunal a donc considéré qu'il n'y avait pas de

nécessité impérieuse de mener ces travaux, d'autant que Castres dispose déjà d'une gare et d'un aéroport. Du PS au RN, la plupart des politiciens locaux n'en prétendent pas moins qu'il serait indispensable de « désenclaver » la région. En fait, ce projet est surtout l'enfant chéri de Pierre Fabre, fondateur du laboratoire pharmaceutique du même nom situé à Castres et qui a passé les 15 dernières années de sa vie à en faire la promotion auprès de tout ce que son carnet d'adresses

comptait de notables, de ministres et de présidents de la République.

Les représentants du groupe, qui emploie 5 300 salariés en France et dont le chiffre d'affaires de 2,8 milliards d'euros a augmenté de 5,9 % entre 2022 et 2023, menacent de déménager si les pouvoirs publics ne cèdent pas au caprice de leur père fondateur. Ils assurent que leur chiffre d'affaires aurait pu croître de 5 % par an supplémentaire grâce à cette autoroute.

D'après une annexe du contrat de concession autoroutier à l'entreprise Atosca - annexe protégée par le secret des affaires mais consultée par le journal *Le Monde* - le groupe Pierre Fabre aurait participé au montage financier de l'A69, via un collectif d'entreprises locales (Tarn Sud Développement, ex-Opale Invest) ayant investi dans un fonds luxembourgeois, actionnaire d'Atosca.

Pour tenter de faire pencher la balance, six jours avant l'audience, les pouvoirs publics ont promis une subvention de 42,5 millions d'euros pour faire passer de

3,9 à 2,6 euros le tarif d'une partie du tronçon. Après l'échec de cette dernière manœuvre financée par l'argent du contribuable, l'État s'apprêterait à faire appel en s'appuyant sur le fait que les deux tiers des travaux sont déjà réalisés, le chantier ayant démarré malgré les procédures en cours et les nombreuses

manifestations menées contre le projet.

Ce ne sont pourtant pas les routes ni les infrastructures à entretenir qui manquent dans le pays, mais ce n'est pas ce qui préoccupe les grandes fortunes comme la famille Fabre et la valetaille politicienne à leur service.

Sacha Kami



LIONEL BONAVENTURE

## Lisez Lutte de classe

revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du numéro 246 (mars 2025)

- Les États-Unis de Trump en guerre contre les travailleurs
- Ukraine : les fauves prêts à se partager leur proie
- Corée du Sud : l'offensive de la droite et de l'extrême droite
- Les voies de la Chine sont impénétrables (1)
- Friedrich Engels et *La Guerre des paysans en Allemagne*



Prix : 3 euros - Envoi contre cinq timbres.



# États-Unis : les travailleurs, premiers menacés par Trump

**Le festival de déclarations menaçantes de Trump à l'égard des concurrents du capitalisme américain continue.**

En l'espace de quelques jours, du 28 février au 3 mars, le président américain a mis en œuvre les taxes de 25 % sur les importations en provenance du Canada et du Mexique repoussées il y a un mois, augmenté celles sur les importations chinoises de 10 à 20 %, déclaré la guerre commerciale à une Union européenne « créée pour entuber l'Amérique », promis des impôts écrasants sur les bateaux en provenance de Chine ou fabriqués en Chine abordant les ports américains, ce qui concernerait une énorme partie du commerce mondial, etc.

Ces discours sont bien sûr pour partie destinés au marché intérieur, c'est-à-dire à la base électorale de Trump. Il ne peut d'ailleurs offrir autre chose que des phrases tonitruantes à ceux des travailleurs américains qui ont voté pour lui en croyant être ainsi protégés de la hausse des prix, des bas salaires et des difficultés de la vie quand on est pauvre dans le pays le plus riche du monde.

Élever des barrières douanières pour contraindre les industriels qui veulent vendre en Amérique à fabriquer sur place est irréaliste,

selon nombre de représentants du grand patronat américain. Le marché et la production sont en effet mondialisés et on ne peut revenir sur la division mondiale du travail sans difficultés aiguës et sans conséquences catastrophiques.

L'industrie automobile américaine par exemple utilise des pièces et des produits semi-finis qui passent plusieurs frontières avant l'assemblage final. Il faudrait les taxer à chaque passage ? De même, comment Trump espère-t-il ne voir aborder que des navires américains dans les ports américains alors que, aujourd'hui, ces bateaux n'existent pas, ni les chantiers pour les produire ni même l'acier pour fabriquer les coques ?

Toutefois, avec Trump et ses injures, l'État américain poursuit et approfondit la politique menée depuis le début de la guerre en Ukraine et visant à tailler des croupières à la concurrence européenne. Les États-Unis, devenus le premier producteur de pétrole et de gaz, imposent ainsi leurs prix aux industriels européens qu'ils fournissent, quitte à les mettre en difficulté. En même temps ils

attirent chez eux les capitaux en quête de rentabilité et, désormais, ils se préparent à mettre des bâtons tarifaires dans les roues de certains capitalistes européens.

C'est particulièrement visible dans le cas de l'acier européen, notamment celui d'ArcelorMittal, que Trump a promis de taxer à 25 % à partir du 12 mars. ArcelorMittal, qui par ailleurs investit aux États-Unis et supprime des emplois en Europe, demande aide et protection à l'Union européenne, c'est-à-dire encore plus de subventions. L'inverse est également vrai : LVMH, dont le propriétaire et dirigeant Bernard Arnault

était invité à l'investiture de Trump, bénéficie d'exemption de taxes pour exporter en Amérique et n'est en rien menacé. Mais ni les cris de Mittal ni les sourires d'Arnault ne protègent en quoi que ce soit les travailleurs de l'acier et ceux du luxe. Ils seront pressurés ou jetés à la rue suivant des décisions sur lesquelles ils n'ont pas de prise.

La guerre commerciale orchestrée par Trump est d'abord une guerre contre les travailleurs, directement aux États-Unis, indirectement dans le reste du monde. Mais, étant à la fois un palliatif et un accélérateur de la crise

économique, elle peut déboucher sur une réelle guerre entre capitalistes, déchirant le tissu économique mondial, dressant des barrières douanières infranchissables, imposant de tout produire à l'intérieur des frontières nationales. Cela ne pourrait se faire qu'au prix de la surexploitation de la classe ouvrière à l'intérieur de chaque pays et de la préparation rapide de la guerre à l'extérieur. Ce fut la politique des puissances impérialistes, étouffées par la crise des années 1930 et qui ont fini par résoudre leurs conflits par la force des armes.

**Paul Galois**



Usine de General Motors à Detroit.

## Leçon d'impérialisme en direct

**Vendredi 28 février, lors d'une conférence de presse organisée dans le bureau ovale de la Maison-Blanche, devant les caméras de télévision, Trump et son vice-président J.D. Vance ont offert au monde entier le spectacle de leurs réprimandes à Zelensky, corrigé comme un enfant turbulent.**

Zelensky ayant demandé des garanties de sécurité pour l'Ukraine contre Moscou, il s'est vu reprocher de ne pas avoir dit merci pour l'aide américaine. Avec la brutalité qui le caractérise, Trump lui a rappelé qu'« il n'avait pas les cartes en main » avant de le renvoyer sans ménagement de la Maison-Blanche.

La discussion devait précéder la signature d'un accord économique permettant aux trusts américains de récupérer toute une partie des bénéfices tirés du sous-sol ukrainien. Zelensky était prêt à le signer, en espérant pouvoir poser tout de même quelques conditions. Il a dû déchanter.

Trump a ainsi traité Zelensky avec le peu d'égards qu'un patron peut réserver à son employé. À l'image d'un Macron qui, il y a un mois, reprochait aux dirigeants africains d'avoir « oublié de dire merci » à la France ou qui, en novembre dernier, qualifiait les responsables d'Haïti de « complètement cons ». Mais le plus souvent tout cela n'est pas filmé et diffusé en direct.

Zelensky a été utile à l'impérialisme occidental quand il s'agissait de mener la guerre pour affaiblir la Russie : faire accepter les centaines de milliers de morts dans la population ukrainienne, et les dépenses militaires dans les

pays alliés au nom de la « défense de la démocratie et la liberté ». Aujourd'hui, tout aussi cyniquement, Trump fait le choix de s'entendre avec Poutine, considérant que cela sert mieux les intérêts des capitalistes américains.

Mais que ce soit sous Biden ou avec Trump, le sort de la population ukrainienne n'intervenait pas dans leurs choix.

Franchissant un pas supplémentaire, l'administration américaine a annoncé mardi 4 mars la suspension de l'aide militaire à l'Ukraine. Trump veut faire plier Zelensky à qui il reproche de « jouer avec la troisième guerre mondiale », se présentant comme un artisan de la paix. C'est pour le moins risible. De son côté,

il est évident que Zelensky veut démontrer à sa propre opinion publique que s'il finit par céder aux exigences de Trump, ce ne sera pas sans lui avoir résisté.

Mais ceux qui « jouent avec la troisième guerre mondiale » sont d'abord Trump et Cie, à la tête de la première puissance militaire mondiale forte d'un budget de plus de 900 milliards de dollars, dans un système économique fondé sur la concurrence pour se partager les marchés, l'accès aux ressources et les zones d'influence. Ce sont eux qui ont contribué à lancer Russes et Ukrainiens les uns contre les autres, dans une guerre féroce, avant de siffler la fin de la partie en menaçant celui qui hier encore était leur champion de le jeter comme un malpropre.

**Lucas Pizet**



AP BEN CURTIS



## Turquie : **Öcalan peut-être libéré, et la population kurde ?**

**Le 25 février, le dirigeant kurde Abdullah Öcalan, emprisonné depuis 26 ans en Turquie, a lancé depuis sa prison dans une île de la mer de Marmara un appel à l'autodissolution du PKK, le Parti des travailleurs du Kurdistan, et au désarmement de ses groupes militants.**

Quelques jours plus tard, le PKK a confirmé son accord par un appel au cessez le feu, qui reste unilatéral en l'absence d'engagement de la part du président turc Recep Tayyip Erdogan et de son parti, l'AKP. Mais pour l'instant limitée aux cercles dirigeants kurdes de Turquie, cette prise de position répond

à des contacts avec le pouvoir turc et ses services secrets, et ne surgit pas comme un coup de tonnerre dans un ciel serein.

Depuis des années, le gouvernement d'Erdogan a fait s'abattre la répression sur les militants pro-kurdes, y compris les élus locaux, sous l'habituelle accusation de

terrorisme. Mais plus récemment, en octobre 2024, c'est le dirigeant du MHP Devlet Bahçeli, connu pour ses prises de positions hostiles aux Kurdes et allié d'extrême droite de l'AKP au parlement, qui a laissé entrevoir un changement d'attitude.

Si maintenant Öcalan lui-même annonce la dissolution d'une organisation qui mène depuis plus de quarante ans le combat contre le pouvoir turc, c'est évidemment que des négociations secrètes ont eu lieu avec celui-ci, et qu'il a obtenu des promesses. Mais quelles sont ces promesses ? Sans doute Öcalan s'est-il vu promettre sa libération en échange de sa reddition, mais pour la population kurde de Turquie, meurtrie par des années de guerre, aucune concession n'est annoncée. Qu'en sera-t-il des droits exigés de longue date, des lois antiterroristes, de la libération des prisonniers politiques, de la réintégration dans leurs responsabilités des élus du DEM, le parti

pro-kurde, destitués arbitrairement ? En échange de la soumission d'Apo, l'Oncle, ainsi qu'est surnommé Öcalan par ses partisans, rien n'est dit pour l'instant.

« *Lorsque la pression du terrorisme et des armes sera éliminée, l'espace démocratique de la politique s'élargira naturellement* » est la seule promesse faite par Erdogan le 28 février. De sa part, l'élargissement en question apparaît comme une sinistre plaisanterie. Au contraire, la répression de toute voix s'opposant à son pouvoir dictatorial ne cesse de s'abattre, et les arrestations continuent.

En fait, Erdogan est surtout préoccupé de se maintenir au pouvoir après l'élection présidentielle de 2028, lorsqu'il aura obtenu un changement constitutionnel lui autorisant un quatrième mandat. Vu son discrédit dans une grande partie de l'opinion publique qui le considère comme responsable de l'effondrement

des conditions de vie et de l'inflation, Erdogan a absolument besoin d'un appui, et le recherche du côté du parti pro-kurde DEM, qu'il n'a cessé de combattre ces dernières années. C'est la seule ressource qui lui reste pour faire face au parti social-démocrate kémaliste CHP, arrivé largement en tête dans les grandes villes aux dernières élections municipales.

Les aspirations des Kurdes de Turquie sont ainsi peut-être en train de devenir un simple objet de marchandage électoral pour permettre à Erdogan de se maintenir au pouvoir. Cela annonce peut-être aussi un autre marchandage, cette fois entre les partis kurdes de Syrie, avec lesquels le PKK est largement lié, et le nouveau pouvoir de Damas. Quant à savoir ce que les populations kurdes des deux pays peuvent en attendre, l'opacité des négociations ne permet pas de le savoir mais ne promet rien de bon.

**Julien Silva**



Manifestants kurdes à Diyarbakir, le 27 février.

## Proche-Orient : **Israël poursuit la guerre et sème la haine**

**Pendant que les projecteurs sont braqués sur la réconciliation Trump-Poutine, au Proche-Orient l'armée israélienne poursuit la guerre contre ses voisins et contre les Palestiniens, jouant les shérifs pour l'impérialisme américain.**

En Syrie, l'aviation israélienne multiplie les incursions. Le 3 mars, elle a bombardé la ville portuaire de Tartous sous prétexte de détruire un dépôt d'armes. Fin février, Netanyahu a exigé « *la démantèlement complet du sud de la Syrie dans les provinces de Kuneitra, Deraa et Souweïda* » avant que son aviation frappe ces trois villes. Depuis la chute de Bachar al-Assad, les raids israéliens sont quotidiens en Syrie. Dans le Golan syrien, l'armée israélienne assiège des villages. Elle contrôle leurs habitants, semant l'inquiétude et, malgré l'aspiration à la paix dans un pays qui sort de la guerre, la haine contre cette armée d'occupation.

À Gaza, alors que devait démarrer la deuxième phase du cessez-le-feu négocié en janvier entre Israël et le Hamas sous l'égide des États-Unis, Netanyahu a bloqué l'entrée de l'aide humanitaire. Il menace de couper

l'électricité et de reprendre la guerre, des tirs mortels ayant déjà lieu chaque jour. Cette deuxième phase prévoyait la libération des derniers otages israéliens, de plusieurs centaines de prisonniers palestiniens et le retrait complet de l'armée israélienne de la bande de Gaza. Mais, reprenant la proposition de Steve Witkoff, envoyé spécial de Trump, Netanyahu exige désormais, outre la libération des derniers otages, la démantèlement de Gaza, le désarmement et l'éviction du Hamas, ce que ce dernier ne peut accepter sans combattre. Fort de sa supériorité militaire, du soutien inconditionnel de Trump, poussé par les plus extrémistes de son gouvernement, Netanyahu fait monter les enchères.

La mise à l'écart du Hamas est aussi réclamée par l'Égypte qui a présenté le 4 mars auprès des pays de la Ligue arabe, dont la riche Arabie saoudite, un projet alternatif à celui de Trump. Alors



Gaza, le 26 février.

que celui-ci veut déporter les Palestiniens vers les pays voisins pour transformer Gaza en Riviera, ni l'Égypte ni la Jordanie ne veulent accueillir les Gazaouis. Le plan égyptien affirme donc qu'il faudra s'appuyer sur les Palestiniens pour reconstruire Gaza. Évoquant la mise en place « *d'une force internationale de stabilisation composée principalement d'États arabes qui prendrait le relais du Hamas* », ce plan annonce en préambule « *qu'il n'y aura pas de financement international majeur pour la réhabilitation et la reconstruction de Gaza,*

*si le Hamas reste l'élément politique dominant et armé sur le terrain* ». Mais, sans l'aval des États-Unis et d'Israël, le plan égyptien n'est que du papier.

Pendant que les tractations se déroulent entre les dirigeants régionaux et leur parrain américain, pendant que le bras de fer se poursuit entre le Hamas et Israël, la population de Gaza, jamais consultée, continue de survivre ou de mourir dans les ruines, privée de nourriture et de soins, et voit ses souffrances prolongées.

Quant aux Palestiniens de

Cisjordanie, ils continuent de subir le harcèlement quotidien des colons et l'offensive de l'armée israélienne contre les principaux camps de réfugiés, en particulier celui de Jénine. L'annexion pure et simple de la Cisjordanie est réclamée par les ministres d'extrême droite comme Bezalel Smotrich, qui s'est rendu le 4 mars à Washington pour défendre une nouvelle fois son projet auprès de Trump. Celui-ci devrait lui prêter une oreille favorable tant les peuples ne sont pour lui que des pions.

**Xavier Lachau**



## Février 1945, la conférence de Yalta : un partage du monde contre les peuples

« Trump va-t-il rééditer Yalta ? » « Guerre en Ukraine : le nouveau Yalta », les déclarations de Trump ouvrant la voie à des discussions avec Poutine sur l'Ukraine ont provoqué une profusion de références à la conférence qui se tint du 4 au 11 février 1945 dans cette ville du bord de la mer Noire située en Crimée. Elle avait réuni le président des États-Unis, Roosevelt, le Premier ministre britannique Churchill, et, pour l'URSS, Staline, alors que la guerre contre l'Allemagne était sur le point d'être gagnée.

À Yalta, les trois puissances se partagèrent les zones d'influence dans l'Europe ravagée par la Deuxième Guerre mondiale. Aujourd'hui, si l'URSS a disparu depuis plus de trente ans, les États-Unis continuent à vouloir étendre leur domination quitte à pactiser avec leur ennemi russe. C'est cela qui « ébranle » les dirigeants européens, et pas le sort des peuples, toujours victimes des ententes entre grandes puissances.

### Les futurs vainqueurs se partagent l'Europe

Les marchandages sur le sort de l'Europe, une fois l'Allemagne définitivement vaincue, avaient commencé bien avant la conférence, et même presque immédiatement après l'entrée en guerre de l'Union soviétique en juin 1941. À Téhéran, avant même la victoire à Stalingrad en 1943 qui marqua le tournant de la guerre, Staline avait mis en avant des revendications territoriales, telles que l'absorption des États baltes et de la Pologne orientale.

Roosevelt ne voyait pas d'inconvénient à discuter en particulier du découpage de la Pologne. « Après tout, il appartiendrait aux grandes puissances de décider ce qui serait attribué à la Pologne », avait-il déclaré en 1943. Avec ce même cynisme, les trois « grands » allaient décider du sort de centaines de millions de personnes en déterminant leurs zones d'influence respectives.

Ainsi, le protocole final de Yalta prévoyait que chacune des trois puissances occuperait avec son armée une zone séparée de l'Allemagne. Finalement, on fit une petite place à la France, de sorte que le démembrement du pays comportait quatre zones d'occupation au lieu de trois.

Toutes les tractations se firent sur la base du rapport de force sur le terrain. Il n'y eut aucune naïveté, ni aucune faiblesse d'un Roosevelt comme le veut la légende. La répartition des zones d'influence entre les futurs vainqueurs suivit la marche des armées. Or, en février 1945, si les



Dresde en février 1945.

armées allemandes résistaient encore à l'Ouest face aux armées américaines et britanniques, en Europe de l'Est, les armées soviétiques n'étaient plus qu'à quelques dizaines de kilomètres de Berlin. Roosevelt, s'adressant à un groupe de sénateurs américains, en janvier 1945, avoua : « Les forces d'occupation ont le pouvoir là où se trouvent leurs armées, et chacun sait que les autres ne peuvent rien y changer », et il ajouta : « Les Russes ont le pouvoir en Europe de l'Est. »

Un autre point préoccupait davantage Roosevelt : il voulait obtenir l'entrée en guerre de l'URSS contre le Japon qui tenait encore tête aux forces anglo-américaines, et il l'obtint. Et pour prix de son aide, l'URSS se vit reconnaître le rétablissement des droits sur le sud de Sakhaline, les îles Kouriles et la base de Port-Arthur.

Mais, si les impérialismes britannique et américain firent ces concessions, ce fut aussi pour associer l'URSS à ce qui les préoccupait au plus haut point : le maintien de l'ordre durant la période critique qui allait s'ouvrir dès la fin des hostilités.

### Des alliés unis par la peur de la révolution

Churchill et Roosevelt savaient qu'il y avait un risque réel que de la guerre puisse naître la révolution. Les guerres, et d'autant plus des conflits durables et étendus à l'échelle mondiale, tendent à ébranler les fondements de la société. La Première Guerre mondiale en avait apporté la preuve. En 1917, les travailleurs avaient pris le pouvoir en Russie,

premier épisode contagieux d'une vague révolutionnaire qui avait ébranlé le monde.

En 1939, lors d'une conversation avec Hitler, l'ambassadeur de France en Allemagne avait fait remarquer à propos de la signature du pacte germano-soviétique : « Staline a joué un gigantesque double jeu. En cas de guerre, le vainqueur réel sera Trotsky. Y avez-vous pensé ? » « Je le sais », avait répondu Hitler. En évoquant Trotsky, Hitler et le représentant de la France voulaient évoquer le risque d'une révolution prolétarienne. En 1945, le problème des dirigeants impérialistes était encore bien là. Les souffrances imposées aux populations allaient-elles provoquer une nouvelle vague révolutionnaire ? Les événements insurrectionnels survenus en Italie en 1943 et en Grèce en 1944 pouvaient-ils s'étendre ? Les classes ouvrières allemande et japonaise ne pouvaient-elles pas se révolter à leur tour ? Les dirigeants impérialistes agissent en conséquence pour occuper militairement les pays libérés ou vaincus en attendant que se reconstituent des appareils d'État.

Il fallait mettre en place des gouvernements offrant toutes garanties, et en particulier des « autorités gouvernementales largement représentatives de tous les éléments démocratiques des populations ». Mais pour prévenir toute révolte, toute tentative des travailleurs de s'organiser pour se débarrasser par eux-mêmes des régimes en place, il fallait terroriser les populations civiles en les bombardant massivement. Ce fut une

politique systématique et minutieuse. Dès 1942, l'aviation anglaise largua des bombes incendiaires particulièrement meurtrières sur les grandes villes allemandes. Au moment de Yalta, Cologne, puis Hambourg et Berlin, notamment, avaient déjà été livrées aux flammes. Deux jours après la fin de la conférence, les 13 et 14 février 1945, ce fut au tour de Dresde d'être bombardée. Il y eut plus de 130 000 victimes et la ville fut littéralement rasée. La même politique de terreur visa la population du Japon. Au début de l'année 1945, cent villes avaient été bombardées et huit à dix millions de leurs habitants avaient dû fuir, avant même les bombes atomiques à Hiroshima et Nagasaki en août 1945.

Dans cette entreprise de mise au pas de la population, les États-Unis et la Grande-Bretagne avaient besoin d'avoir des garanties de Staline. La méfiance était de mise, en particulier du fait de l'influence de l'URSS sur la classe ouvrière au travers des partis communistes. Mais Staline s'appliqua à rassurer les dirigeants impérialistes, par exemple en dissolvant l'Internationale communiste en 1943 et en ne protestant pas contre le massacre des communistes grecs par l'armée anglaise, l'année suivante.

La collaboration de la contre-révolution stalinienne a ainsi permis à l'impérialisme non seulement d'éviter une vague révolutionnaire en Europe, mais de se maintenir pour toute une période historique.

Aline Retesse

ARC



Yalta, 1945 : Churchill, Roosevelt, Staline.



## Arrêts maladie : salariés à la diète

La baisse de la rémunération des salariés en arrêt maladie entre en vigueur le 1<sup>er</sup> mars pour les fonctionnaires, et le 1<sup>er</sup> avril pour les travailleurs du secteur privé.

Les fonctionnaires en arrêt maladie, qui subissent déjà un jour de carence, ne toucheront désormais plus que 90 % de leur salaire, au lieu de 100 % auparavant. Trois jours de carence ont été imposés dans le privé, ce qui dissuade bien des salariés de s'arrêter. Et la situation des travailleurs malades va s'aggraver. Actuellement, la Sécurité sociale verse une indemnité journalière, correspondant à environ 50 % du salaire, dans la limite de 1,8 fois

le smic. À partir du mois d'avril, ce plafond sera abaissé à 1,4 fois le smic.

Le gouvernement promet que l'indemnité versée par les entreprises, mutuelles et assurances complémentaires augmentera de façon à garantir au travailleur au moins 90 % de sa rémunération. Mais, outre que le prix des mutuelles et assurances risque d'augmenter en conséquence, l'indemnisation par le patron ne commence qu'après sept jours d'arrêt, et n'est pas

obligatoire pour les salariés ayant moins d'un an d'ancienneté.

Le gouvernement prétend lutter contre l'absentéisme avec ces mesures en insinuant qu'il y a des abus. En réalité la pression pour aller travailler même malade sera encore plus forte qu'aujourd'hui. Mais le principal objectif est de faire des économies, estimées à 900 millions d'euros sur les fonctionnaires et 600 millions d'euros sur les salariés du privé.

Ce vol de 1,5 milliard d'euros a été imaginé par des cerveaux malades : des obsédés de l'exploitation.

Claire Dunois

## Collège Darius-Milhaud – Marseille : un sous-effectif criminel

Vendredi 28 février, Alassane, 13 ans, est mort pendant la pause déjeuner, après une chute sur la nuque lors d'un jeu funeste qui s'est déroulé dans la cour du collège Darius-Milhaud de Marseille.

L'émotion des parents est d'autant plus grande que le manque de personnel est criant dans ce collège populaire du 12<sup>e</sup> arrondissement de Marseille. Reconstituit il y a quinze ans pour héberger 600 élèves, il en accueille aujourd'hui plus de 700, venant des petites cités alentour. Il est situé à côté d'une friche, celle d'un ancien collège type Pailleron qui le joutait et qui a été reconstruit ailleurs il y a plus de dix ans.

Depuis la rentrée 2024, comme dans de nombreux collèges de la ville, il manque des professeurs,

notamment en espagnol, en mathématiques ou encore en technologie. La vie scolaire est notoirement insuffisante, avec seulement six surveillants (AED), un pour plus de cent collégiens, ainsi qu'un poste et demi de conseiller principal d'éducation (CPE). Il n'y a qu'une seule infirmière pour prendre en charge chaque jour des adolescents avec les problèmes de leur âge, soigner les petites blessures ou les conséquences d'une situation familiale et sociale difficile.

Dans ces collèges de grande taille, le manque

chronique d'adultes rend la vie de plus en plus difficile aussi bien pour les élèves que pour le personnel. La dégradation générale de la société nécessiterait pourtant la présence en nombre suffisant d'enseignants et de surveillants, mais aussi d'infirmières, d'assistantes sociales, d'agents administratifs et d'entretien.

Alors, quand l'Éducation nationale lance une campagne contre la violence à l'école ou le harcèlement scolaire, ce n'est qu'une rustine pour se dédouaner de sa propre responsabilité dans la carence de moyens humains et matériels dans la plupart des établissements scolaires. Le jour même de ce drame, les représentants d'une fédération de parents d'élèves et de tous les syndicats d'enseignants dénonçaient devant l'inspection académique le choix de financer l'ouverture d'un collège privé jésuite, alors que les collèges publics manquent cruellement d'argent.

Comme le disait à la rentrée un manifestant, brocardant la politique des ministres successifs et pointant la baisse du budget de l'Éducation prévu pour 2025 : « Ce n'est pas d'un choc des savoirs dont l'école a besoin, mais d'un choc des moyens ! »

Correspondant LO



Manifestation du 28 janvier.

## Centre Stalingrad – Paris 19<sup>e</sup> : halte à la fermeture !

Deux manifestations rassemblant plusieurs centaines de personnes ont eu lieu le 28 janvier et le 1<sup>er</sup> mars pour empêcher la fermeture partielle du Centre de santé de la Cramif (Caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France) situé dans le 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

L'ensemble des syndicats et des organisations politiques de gauche et d'extrême gauche, dont Lutte ouvrière, soutiennent ces mobilisations, ainsi que les députées LFI du secteur et le maire socialiste du 19<sup>e</sup>.

Ce projet de fermeture scandaleux priverait la population d'un quartier populaire de l'accès aux prestations de santé dans un établissement ne pratiquant pas de dépassements d'honoraires et où les patients n'ont

pas à faire l'avance des frais. Ce centre, qui offre toutes les consultations de spécialistes et des services de radiologie, fonctionne depuis 60 ans. Les derniers chiffres communiqués par la Cramif sont de 140 000 passages en 2018 et 39 378 patients en 2019, ces derniers en constante augmentation. Pourtant, la Cnam, direction de l'assurance maladie, et la Cramif, prétendent qu'il ne serait plus rentable !

La santé n'est pas une marchandise, c'est un devoir sanitaire. Ce qui compte est que le centre soit rentable pour la santé des patients. Alors, le projet ne passe pas. Le personnel et la population du quartier l'ont déjà prouvé, ils ne comptent pas laisser faire.

Correspondant LO

## Pollution automobile : la santé attendra

Les patrons de l'automobile ont su se faire entendre à Bruxelles : lundi 3 mars, la Commission européenne a introduit « plus de flexibilité » dans la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>.

Les constructeurs automobiles doivent respecter une moyenne annuelle d'émissions par voiture vendue en Europe, sous peine d'amende. Or, cette moyenne a été baissée en janvier 2025, ce qui a déclenché les hauts cris des dirigeants de l'industrie automobile. Cette moyenne ne leur convient plus dans la mesure où les ventes de voitures électriques ne suivent pas leurs espoirs.

Cette campagne, qui a reçu le soutien de plusieurs gouvernements dont celui de la France, a porté ses fruits : la Commission européenne vient donc de modifier les règles d'application de la nouvelle norme. Au

lieu d'être calculée annuellement, la moyenne des émissions de CO<sub>2</sub> le sera sur trois ans. Ceux qui la dépasseront en 2025 ne paieront donc pas d'amende. Et pour ne fâcher personne, les constructeurs atteignant la nouvelle norme dès 2025 bénéficieront d'un crédit d'émissions, qu'ils pourront revendre à d'autres marques, permettant à celles-ci d'écouler leurs véhicules polluants.

En 2018, une agence de l'Union européenne estimait que la pollution atmosphérique, dont le trafic routier est un des principaux responsables, provoquait plus de 400 000 morts prématurées par an en Europe. Les dirigeants européens ont plus de ménagements pour les profits que pour les poumons de leurs populations.

C. D.





## Michelin – Cholet : ce n'est pas fini

Les 4 et 5 mars à Clermont-Ferrand, au siège du groupe Michelin, se déroulaient ce que la direction a présenté comme les « dernières négociations » autour de la fermeture des usines de Cholet et de Vannes. Mais les travailleurs ne l'entendent pas de cette oreille.

Dans son calendrier fixé en novembre dernier, Michelin ne prévoit pas de nouvelle rencontre avec les syndicats après ces dates. Son prétendu « plan d'accompagnement » serait donc à prendre ou à laisser : 40 000 euros d'indemnité supra-légale de licenciement, pas plus que lors de la fermeture de l'usine de la Roche-sur-Yon en 2020, et

une aumône de 1 000 euros pour ceux qui ont travaillé en 3x8 pendant 20 ans.

Mais depuis qu'ils sont entrés en lutte contre les licenciements le 5 novembre, les travailleurs de Michelin-Cholet se sont dit et redit en assemblée générale qu'ils n'accepteraient pas que leur licencieur dicte les échéances, et qu'ils poursuivraient le combat tant qu'ils



Cholet, le 26 février.

n'auraient pas de vraies garanties sur leur avenir. Pour eux, pas question de siffler le « clap de fin » !

La direction a sûrement cru marquer un point quand, lundi 3 mars à 20 heures, l'inspection du travail a refusé de reconnaître la réalité du « danger grave et imminent » déclaré par l'intersyndicale vendredi 21 février. Mais cette décision, loin d'entraîner le retour de tous au travail après une semaine de paralysie de l'usine, a eu le don d'énerver.

Mardi 4 mars au matin, une assemblée générale d'une centaine de travailleurs a voté la grève pour la durée des deux jours de « négociations », et la production n'a repris que timidement. Autour du barbecue le midi, sous un grand soleil, l'ambiance entre grévistes était tout sauf défaitiste. Et

l'après-midi, à mesure que les informations en provenance de Clermont tombaient, confirmant que la direction ne voulait rien lâcher de plus, ce qui dominait était bien la détermination à continuer.

Il faut dire que Florent Menegaux, le PDG du groupe, accumule les provocations. Jeudi 27 février, il déclarait une fois de plus dans la presse que « la France tue son industrie avec ses taxes », comme si les licenciements n'étaient pas décidés par des actionnaires pleins aux dents qui cherchent juste à faire grossir encore leur pactole. Ainsi en 2024, Michelin a empoché 1,9 milliard d'euros de profits après impôts, une baisse infime par rapport aux profits 2023 et 2022.

Mais les capitalistes n'en ont jamais assez et l'offensive ne connaît pas de trêve :

l'usine de Vannes va fermer deux mois plus tôt que prévu ; l'atelier Z de l'usine de Cholet fermerait dès janvier 2026 au lieu de mai ; et dans celles de Troyes et de Blavozy, les équipes de fin de semaine vont être arrêtées, tandis que les rumeurs d'une fermeture de celle de Joué-lès-Tours grossissent.

Mercredi 26 février, jour où Menegaux soufflait ses 63 bougies, les ouvriers de Michelin-Cholet se sont bien payés sa tête en lui souhaitant un « bon anniversaire » : un prêté pour un rendu à ce patron de combat qui avait osé leur souhaiter une « bonne et heureuse année 2025 » par mail, quelques semaines après leur avoir annoncé la porte. Non, le dernier épisode n'est pas pour tout de suite et Michelin n'en a pas fini avec la colère des travailleurs.

Correspondant LO

## Métiers en tension : marché aux esclaves

La loi immigration votée en janvier 2024 prévoyait de simplifier la régularisation des travailleurs immigrés travaillant dans des métiers dits en tension tout en la laissant à l'appréciation des préfets.

La liste révisée de ces métiers a été communiquée vendredi 21 février aux organisations patronales et syndicales, qui devaient encore être consultées. Ces listes, qui sont régionales, ont été réduites à un minimum par un gouvernement dont le discours anti-immigrés est omniprésent, de Retailleau à Valls et à Bayrou lui-même, et qui veut afficher sa volonté de régulariser le moins possible de travailleurs étrangers. Ainsi les maçons sont considérés comme un métier en tension dans toutes les régions sauf en Île-de-France. On ne retrouve les agents de nettoyage que dans huit régions sur treize. Le métier d'aide-soignant n'apparaît que dans huit régions, celui d'infirmier dans sept, alors que le personnel manque partout. Et suite à la crise diplomatique entre la France et l'Algérie, le gouvernement a annoncé que, même s'ils travaillent dans des métiers en tension, les travailleurs algériens ne bénéficieront pas de régularisations.

Il est pourtant évident que le patronat ne peut pas se passer des travailleurs immigrés, en particulier dans les métiers les plus difficiles et les plus mal

payés. Certaines branches patronales protestent contre ces listes de métiers qu'ils jugent trop réduites, et vont continuer à négocier pour que tel ou tel métier qui les concerne y soit classé. Laurent Barthélémy, un des responsables de l'UMIH, l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie, juge la liste incohérente car les besoins de travailleurs saisonniers dans des lieux touristiques, par exemple, ne seraient pas pris en compte.

Mais en même temps, la démagogie anti-immigrés du gouvernement rend bien service au patronat en divisant les travailleurs, forçant ainsi ceux qui n'ont pas de papiers ou sont menacés de ne plus en avoir, à accepter des conditions bien plus difficiles que les autres, et cela fait pression sur tous. Cette démagogie sert aussi à masquer la responsabilité du patronat dans les difficultés des travailleurs, les bas salaires, les licenciements, le chômage.

Il faut refuser ces divisions qui affaiblissent les travailleurs et affirmer que tous ont le droit de vivre et de travailler là où ils le souhaitent, quel que soit leur métier, « en tension » ou non.

Hélène Comte

## Autolib : “prise de risque” bien payée

Après six ans de procédure, le groupe Bolloré devrait recevoir 66 millions d'euros de la Ville de Paris et d'une centaine de communes d'Île-de-France, regroupées dans le syndicat mixte Autolib'Vélib'Métropole.

Il s'agit d'un dédommagement pour la disparition en 2018 de la société Autolib, filiale du groupe, qui mettait des voitures électriques

en libre-service à la disposition de conducteurs munis d'un abonnement.

En concluant ce contrat, le groupe Bolloré s'attendait

à un bénéfice d'au moins 56 millions par an, mais, dénonce-t-il, entre « la forte concurrence » des VTC, des scooters électriques en libre-service, et « du covoiturage soutenu par la ville de Paris », sa filiale a cumulé les déficits. La mairie de Paris a arrêté l'expérience. Sur son contrat comportant une clause d'indemnisation en cas de pertes, Bolloré a réclamé 233 millions d'euros ; d'abord débouté, il a finalement obtenu gain de cause pour une somme un peu moins gonflée. L'ardoise de ce partenariat public-privé est donc maintenant présentée aux municipalités.

Un Bolloré, apôtre de la libre concurrence et d'un patronat qui aime prendre des risques, n'oublie jamais de prévoir l'indemnisation quand les profits ne sont pas suffisants.

Sylvie Maréchal





## Stellantis : actionnaires à la fête

**Le groupe automobile Stellantis a publié ses résultats mercredi 26 février et tente de faire croire que ses affaires vont mal. Mais derrière cette propagande catastrophiste, les profits restent énormes.**

Une fois encore, une presse économique complaisante s'est lamentée des résultats du groupe en tirant sur la « rentabilité en chute libre », l'« effondrement du bénéfice », ou encore les « ventes catastrophiques ». Le groupe a dégagé 5,5 milliards d'euros de bénéfices en 2024. C'est certes moins que les profits exceptionnels des deux dernières années (plus de 18 milliards d'euros en 2023 et plus de 16 milliards en 2022), mais on est encore très loin d'un quelconque danger de faillite.

Quant aux actionnaires du groupe, en particulier les familles Agnelli et Peugeot, ils sont à la fête puisqu'il

va leur être distribué deux milliards d'euros de dividendes. La part distribuée aux actionnaires augmente fortement, passant de 25 % à 36 % des bénéfices.

Pendant ce temps, le groupe exige des travailleurs qu'ils payent pour ses prétendues difficultés. En France, les primes de participation et d'intéressement seront cette année réduites à zéro, et la direction n'octroie qu'une maigre « prime de partage de la valeur » (prime « gilets jaunes ») d'un montant théorique de 1 535 euros net, théorique parce qu'elle ne sera touchée à 100 % que dans le cas où le salarié n'a eu aucune

absence dans l'année. Quant aux salaires, ils stagnent à un niveau lamentable : peu avant l'annonce des résultats, la direction avait annoncé 1,3 % d'augmentation générale avec un minimum fixé à... 22 euros net.

Dans plusieurs usines, des débrayages ont eu lieu à l'annonce de l'absence d'intéressement et de participation : 400 ouvriers ont débrayé à Caen, 300 à Hordain et une centaine à Mulhouse. Les débrayages ont touché aussi les usines italiennes du groupe, notamment à Turin et Naples. C'est bien la seule réponse à donner à un groupe qui fait exploser la part versée aux actionnaires et diminue encore et toujours les salaires et les primes des ouvriers.

Quant à Carlos Tavares, récemment écarté, le groupe lui a octroyé un chèque de

départ de quelque 12 millions d'euros. Durant les quatre années que Tavares a passées à la tête de Stellantis à programmer des fermetures d'usines, à supprimer des milliers de postes et à assumer des malheurs aussi dangereux que celle des airbags Takata, il aura touché plus de 115 millions d'euros. Pendant que le groupe, sur la même période, encaissait le total ahurissant de presque 55 milliards d'euros de profits.

C'est dans cette fortune accumulée qu'il faudra aller puiser pour augmenter massivement les salaires et empêcher les travailleurs des usines dont la direction a programmé la fermeture (Douvain dans le Nord, et Poissy dans les Yvelines) de se retrouver sur le carreau.

**Correspondant LO**

## À Cormelles-le-Royal, un débrayage réussi

**Jeudi 27 février, un débrayage à l'usine Stellantis de Cormelles-le-Royal, dans la banlieue de Caen, a réuni 150 travailleurs en équipe du matin, 100 en équipe d'après-midi, et devait se poursuivre en équipe du soir.**

Les ouvriers tenaient à marquer le coup, et une partie d'entre eux se sont rassemblés devant les ateliers. Des prises de parole ont eu lieu, réclamant de nouvelles négociations salariales, un délégué CGT popularisant aussi une augmentation uniforme de 400 euros mensuelle. Tout un chacun, remonté, partait défilé dans les ateliers pour exprimer son mécontentement.

Il y a de quoi : après l'annonce d'une augmentation de 1,3 % sur les salaires (à peine plus de 20 euros pour les plus bas), la direction a

communiqué les résultats de 2024 et les primes qu'elle lie à ces chiffres. La prime d'intéressement est tout simplement de zéro euro, malgré des bénéfices de 5,5 milliards d'euros. Seule est maintenue la prime dite « gilets jaunes » que toucheront intérimaires, CDI, etc. Le tout est loin des 3 000 à 4 000 euros des dernières années.

C'est la preuve flagrante que ces primes sont au bon vouloir du patron, et que ce sont les salaires qui doivent augmenter. La direction peut trouver des prétextes pour ne rien lâcher, les

prix, les factures, tout cela continue de monter. Les travailleurs, qui produisent les voitures, ont besoin de bien plus à la fin du mois, et cela vaut pour tous, quel

que soit leur statut.

Ce débrayage a remonté le moral à bien des travailleurs et un autre était prévu pour jeudi 6 mars.

**Correspondant LO**



## Renault – Sandouville : offensive patronale

**Lundi 24 février, lors d'une réunion extraordinaire du CSE de Renault Sandouville, en Seine-Maritime, la direction a annoncé que l'usine ne tournera qu'en une équipe et demie au lieu de deux à partir du 17 mars.**

Ces mesures toucheront aussi les équipes de nuit et de week-end. D'autres annonces vont suivre le 11 mars prochain concernant les suppressions de postes.

Ainsi, après avoir fin décembre 2024 fait battre le record historique de production annuelle de camionnettes Trafic, voilà que la direction joue « l'air de la

crise » aux travailleurs de l'usine ! Elle découvre une baisse des commandes et s'apprête sans aucun doute à en faire peser tout le poids sur eux, comme c'est le cas actuellement à l'usine Renault-Sovab de Batilly, en Lorraine.

En 2023, Renault avait battu tous les records financiers avec 2,2 milliards de

profits, et une réserve de liquidités de 17,8 milliards. Et jeudi 20 février, la direction annonçait encore une année record en 2024 avec un résultat net de 2,8 milliards.

Ces richesses, ce sont les travailleurs qui les ont produites : elles doivent servir à maintenir les emplois et les salaires de tous.

**Correspondant LO**

## Dans les bulletins Lutte ouvrière



### Merci de votre visite

Ce week-end, c'est porte ouverte pour visiter l'école des Chantiers... et porte fermée pour ceux qui viennent de terminer leur formation de soudeur ! Neuf mois à produire en atelier pour parfois 1 000 euros par mois et pour ne pas se faire embaucher au final, c'est vraiment des méthodes brutales de patrons. En réaction, les compagnons en débrayage aux Panneaux-Plans se sont invités à visiter l'école et ont dit tout le mal qu'ils pensaient de leur façon de faire !

### Ils n'ont pas la lumière à tous les étages

Dans les sanitaires rénovés du Chantier (eh oui, ça existe !) la direction a fait installer des détecteurs de mouvement pour la lumière. Comment faire dans de telles conditions pour lire le journal tranquille si la lumière s'éteint ?

### Ça sent pas bon

À la PRS, il y avait une mouette crevée dans le bidon qui sert de cendrier. Le service HSE ne sait plus quoi inventer pour ses campagnes anti-tabac.

### Réchauffons les vestiaires et les selfs, pas la planète

Tout l'hiver on s'est gelé dans les vestiaires et les selfs, soit parce que les chauffages étaient éteints trop tôt, soit allumés trop tard ou carrément en panne. Pour les travailleurs, tous les prétextes sont bons pour nous faire serrer la ceinture. Et ce sont les mêmes à qui on demande de construire des bateaux pour millionnaires avec balcons chauffés.

*Chantiers Navals Saint-Nazaire, le 4 mars*



## SNCF : pas de bénéfices pour cheminots et usagers

La SNCF s'est félicitée d'avoir réalisé un bénéfice net pour l'année 2024 de 1,6 milliard d'euros. Dans les trois dernières années, elle a totalisé 5,3 milliards de bénéfices, en large partie aux dépens des cheminots et des usagers.

Côté usagers, les recettes explosent. C'est d'abord dû à l'augmentation des prix, en particulier des billets de TGV. D'après un récent rapport de l'Autorité de régulation des transports, leur tarif a augmenté de 8 % en 2023 et continue de progresser. De plus, un tarif moyen ne veut souvent plus rien dire. La SNCF a instauré depuis plus de quarante ans la politique dite de « yield management » qui consiste à faire varier le prix des billets en fonction de la demande et non plus du seul kilométrage. Elle pousse aujourd'hui cette politique à son maximum et, pour des places identiques dans le même train, le prix varie du simple au quintuple. Si, en semaine, une bonne partie de la clientèle est constituée

de cadres d'entreprise, qui payent un tarif abordable, cela signifie un véritable racket pour les familles qui prennent le train le week-end ou pendant les vacances scolaires.

L'augmentation des recettes provient aussi du taux de remplissage des trains. Car la SNCF a diminué son offre de trains de 10 % en cinq ans, non seulement sur les grands axes mais aussi sur les réseaux de banlieue, par exemple le Transilien. Sur le réseau TGV, le nombre de rames est passé de 450 en 2015 à 363 aujourd'hui. La pénurie de rames se traduit par une explosion des prix mais aussi par une dégradation des conditions de transport. Ainsi les rames Ouigo étant quasiment toutes en circulation, l'entretien et



DELPHINE GOLDSTEIN

le dépannage courant s'effectuent la nuit dans les technicentres et à la va-vite. Bien souvent, des toilettes sont condamnées, des sièges non réparés, les traitements anticafards superficiels etc. Sur les réseaux TER ou Intercités, l'état des voies ou des trains, parfois totalement hors d'âge, entraîne des retards, des suppressions de trains qui deviennent la règle et non l'exception.

La conséquence de cette politique de rentabilité à

tout crin est aussi une forte dégradation des conditions de travail des cheminots. Ceux en contact avec les voyageurs, dans les gares ou à bord des trains, doivent gérer leur mécontentement, voire leur colère. Dans les ateliers ou sur la voie, les conditions de travail empirent et s'ajoutent aux horaires décalés. Trois cheminots sont morts au travail depuis le début de l'année. Avec les salaires bloqués, les démissions se multiplient

dans nombre de secteurs.

La SNCF prétend que ses bénéfices lui permettront d'investir dans le réseau après des décennies d'abandon de son entretien et de son renouvellement. En réalité, son âge moyen continue d'augmenter : 14 % du réseau a déjà dépassé sa durée de vie théorique. Cela concerne 8 % des voies les plus fréquentées, 10 % des lignes grande vitesse et 26 % des lignes classées « moins circulées. » Et si la SNCF multiplie en catastrophe les travaux et interventions sur des portions du réseau au prix de l'arrêt de la circulation, elle continue de laisser à l'abandon en particulier le réseau qu'elle considère secondaire et à charge des régions.

Farandou, président de la SNCF maintenant sur le départ, s'est félicité de la rentabilité de l'entreprise. Cheminots et voyageurs en sont les premières victimes.

**Christian Bernac**

## Alstom - Crespin : les cadences augmentent, les accidents aussi

Jeudi 27 février, dans le secteur chaudronnerie d'Alstom Crespin, dans le Nord, qui fabrique principalement des trains RER et TER pour la SNCF, une demi-face de train pesant une tonne est tombé sur deux ouvriers, intérimaires de 24 et 37 ans, qui ont été transportés d'urgence à l'hôpital.

Depuis plusieurs mois, la pression imposée par la direction est de plus en plus palpable. Hausse des cadences dans tous les secteurs, comme au RER où le pas de chaîne est passé récemment de un jour et demi à un jour. À cela s'ajoutent les réductions d'effectif ; plusieurs dizaines

d'intérimaires ont été mis à la porte, et les travailleurs qui restent supportent une surcharge de travail. Le résultat est qu'il faut courir dans tous les coins de l'usine, et travailler sous pression pour tenir les délais. Chaque chef se fait mettre la pression par ses supérieurs, et au bout du

compte, c'est aux ouvriers qu'Alstom fait payer la note.

On ne compte plus les ordres contradictoires et les manques de matériels. Il faut se contorsionner en permanence pour monter les pièces, et depuis septembre, les journées de travail peuvent atteindre 10 heures pour certaines équipes. En chaudronnerie, il faut en plus travailler dans le bruit permanent.

Depuis quelques semaines, les accidents sont en recrudescence dans l'usine. Pied écrasé par un chariot ou pouces cassés. Depuis, la direction multiplie les briefings sur la sécurité, les affiches et les vidéos sur les écrans de l'usine. C'est une façon pour Alstom de se dédouaner et de mettre toute la responsabilité des accidents sur le dos des travailleurs.

Le mot d'ordre hypocrite de la direction est : « La sécurité est l'affaire de tous », mais pour les actionnaires d'Alstom, la seule véritable « affaire » est le montant de leurs profits.

**Correspondant LO**

## Apprentissage : gouvernement de pickpockets

Le salaire net des apprentis qui signeront à partir du premier mars un contrat dans une entreprise de plus de dix salariés sera plus faible que jusqu'alors. Deux mesures du projet de loi de financement de la Sécurité sociale 2025 vont en effet réduire ce que touchent ces jeunes travailleurs.

Jusqu'à présent les apprentis payés moins de 79 % du smic, soit 1 423 euros brut par mois, étaient exonérés des cotisations sociales et ne payaient pas la CSG ni la CRDS. Désormais, tous ceux qui toucheront plus de 50 % du smic, soit 900 euros brut, seront assujettis à ces cotisations. Leur salaire net en sera donc diminué, de 5 euros par mois pour ceux âgés de 18 à 20 ans en deuxième année à 146 euros pour ceux de plus de 26 ans embauchés au smic.

Il y a actuellement un million d'apprentis. À coups d'aides, les gouvernements successifs ont amplement favorisé cette forme de contrat de travail, qui permet à l'employeur de sous-payer ses salariés. Rien ne justifie en effet que des jeunes de moins de 18 ans ne soient payés que 27 % du

smic soit 486 euros brut. La formation n'est d'ailleurs souvent qu'un mauvais prétexte. Dans la grande distribution, des apprentis effectuent exactement les mêmes tâches que leurs collègues en CDI pour des salaires bien moindres. De plus, une grande partie des apprentis sont aujourd'hui des étudiants pour qui les formations en alternance sont le seul moyen de préparer un diplôme d'enseignement supérieur tout en étant rémunérés, et les entreprises en abusent.

L'Inspection générale des finances estime que le gouvernement pourra ainsi récupérer près d'un milliard et demi d'euros de recettes. Ce sera autant que les jeunes travailleurs ne toucheront plus.

**Daniel Mescla**





# Thales Group : les profiteurs de guerre

Le groupe Thales, spécialiste de l'électronique militaire et dont l'actionnaire principal est le groupe Dassault, vient de publier ses résultats annuels. Si, en Ukraine de part et d'autre des tranchées, la guerre est synonyme de terreur et de mort pour les populations et les soldats russes et ukrainiens, pour la famille Dassault c'est une poule aux œufs d'or.

« Résultats annuels supérieurs aux attentes », « croissance impressionnante », « commandes en plein essor » : voilà comment la presse économique a accueilli ces résultats. En effet, le chiffre d'affaires a augmenté de 8 %, à plus de 20 milliards d'euros, les bénéfices de 13 % à 2,4 milliards d'euros. Et l'action s'envole en Bourse. Elle a presque doublé en quelques mois, passant de 140 euros

début 2025 à 250 euros début mars.

La foire d'empoigne bat son plein entre grands groupes industriels américains et européens, par présidents interposés tels que Trump, Macron et les autres, pour le pillage des terres rares du sous-sol ukrainien. Mais de toute façon, la guerre a déjà considérablement enrichi les actionnaires des groupes de l'armement. Le cours

de l'action Thales, depuis plusieurs années, est un véritable thermomètre des profits de guerre. Après l'invasion de l'Ukraine par les troupes russes, en février 2022, sa valeur avait déjà doublé, et voilà qu'elle double à nouveau.

Le travail des 80 000 ouvriers, techniciens et ingénieurs du groupe présent dans le monde entier, est capable de créer des produits sophistiqués de très haute technologie, qui pourraient être d'une utilité extraordinaire dans bien des domaines ne serait-ce qu'en matière de santé ou de télécommunications. Mais ce savoir-faire collectif sert à la fabrication d'engins de



mort et l'exploitation des travailleurs nourrit le profit des actionnaires. Le syndicat CGT du groupe a calculé qu'en moyenne, l'ensemble des dividendes versés en 2023 correspondait à plus de 1 000 euros extorqués

chaque mois à chaque salarié du groupe. Cette année, ce sera encore mieux – ou pire – puisque le montant du dividende passera de 3,40 euros à 3,70 euros par action.

Pierre Royan

# Casino : le patron joue avec les emplois

Le groupe Casino, propriété du milliardaire tchèque Kretinsky depuis mars 2024, multiplie les licenciements. Après avoir fermé 19 hypers et supermarchés en octobre dernier et supprimé un millier d'emplois, ce sont ceux de plus de 2 200 travailleurs qui sont supprimés.

Au total en 2024, Casino aura baissé le rideau de 768 points de vente. Et c'est sans compter les très nombreuses suppressions d'emplois masquées en « départs

volontaires », dans les entrepôts et dans les sièges sociaux des différentes enseignes du groupe.

Aujourd'hui, le groupe s'est délesté de tous ses

hypers et supermarchés sous enseigne Casino. Il se recentre désormais sur ses sept autres enseignes : Monoprix, Franprix, Naturalia, Vival, Spar, Petit Casino et Cdiscount. Fin 2024, il comptait 7 447 points de vente, dont 85 % tenus par des gérants franchisés, des hommes et des femmes travaillant sous le statut de commerçants et donc non

salariés du groupe.

Les riches actionnaires de Casino peuvent s'octroyer de plantureux dividendes grâce aux bénéfices réalisés sur l'ensemble des magasins, tout en évitant les coûts liés à la gestion de la plupart d'entre eux, qui sont supportés par les franchisés officiellement « indépendants ». « Nous privilégions la recherche de rentabilité à

la course à la part de marché », a déclaré le directeur général de Casino. Kretinsky et ses acolytes avouent ainsi leur volonté de rentabiliser le fonctionnement de leurs enseignes en supprimant le maximum d'emplois.

Les seuls qui sont en trop sont ces profiteurs et ces exploités qui s'engraissent sur le travail des salariés.

Philippe Logier

## QUI SOMMES-NOUS ?

### Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),  
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

*Lutte ouvrière* est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-neuf ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Stephen Goldberg. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 9900 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1029 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal mars 2025.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

## Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante :  
LUTTE OUVRIÈRE  
BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX.

Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne

peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées.

L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



### Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière  Lutte de classe

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Ci-joint la somme de :  
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
Destination			
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

*Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.*

Sur Internet  
[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)  
[www.union-communiste.org](http://www.union-communiste.org)  
[contact@lutte-ouvriere.org](mailto:contact@lutte-ouvriere.org)  
**Vidéos** [www.lutte-ouvriere.org/multimedia](http://www.lutte-ouvriere.org/multimedia)  
**Audio-LO** [www.lutte-ouvriere-audio.org](http://www.lutte-ouvriere-audio.org)



# Journée du 8 mars : pas d'émancipation des femmes sans émancipation sociale !

C'est sur l'initiative de Clara Zetkin, une socialiste du Parti social-démocrate d'Allemagne, que fut adoptée au cours d'une conférence regroupant une centaine de femmes venues de 17 pays, l'idée d'une « Journée internationale des femmes ».

Pour Clara Zetkin, il s'agissait de contrecarrer l'influence que pouvaient avoir les suffragettes et les féministes bourgeoise sur les ouvrières et les femmes du peuple.

La première « Journée » eut lieu le 19 mars 1911 dans plusieurs pays d'Europe. La date du 8 mars ne fut cependant adoptée qu'en 1917, faisant référence aux manifestations des ouvrières de Petrograd qui exigeaient du pain pour leurs enfants et le retour des maris des tranchées et donnèrent le signal de la révolution russe.

Au fil des années, à mesure que le nombre de pays célébrant la journée des femmes s'élargissait, elle est devenue de moins en moins celle des ouvrières. Certes, dans cette société qui se dit éclairée et égalitaire, les

femmes sont toujours victimes de discriminations par rapport aux hommes quelle que soit leur origine sociale, mais pas au même degré. Les chiffres parlent d'eux-mêmes, à commencer par les revenus : les femmes salariées gagnent en moyenne 22 % de moins que les hommes et leurs pensions de retraite sont inférieures de 40 %, du fait de carrières hachées par l'arrivée d'enfants ou les emplois à temps partiel. Mais ces moyennes qui englobent l'ensemble des salaires cachent une réalité bien plus choquante, car évidemment, les ouvrières, les employées, les aides-soignantes et toutes les petites mains sont les plus mal loties.

De même, l'éducation des enfants et les tâches

domestiques reposent en majorité sur les femmes, qui doivent en plus cumuler ces charges de travail avec leur emploi.

Cependant, pour les médias qui parlent des discriminations sexistes à l'occasion de la Journée internationale des femmes, la plus grosse inégalité serait dans le « plafond de verre » qui les bloque dans leur ascension sociale. Alors qu'elles sont plus diplômées que les hommes, elles ne sont que 43 % à avoir un statut de cadre. Quant à diriger une entreprise, si elles forment 42 % des auto-entrepreneurs, seules 12 % d'entre elles sont à la tête de PME, et tous ces journalistes déplorent que les portes du ciel leur soient bloquées parce que seules 2,5 % d'entre elles ont des postes de direction dans les entreprises du CAC 40 !

La Journée internationale des femmes a certes été vidée de son caractère révolutionnaire et prolétarien

en devenant un catalogue de toutes les misères, physiques et morales, qui s'abattent sur les femmes dans leur ensemble. Il est bien sûr indispensable de continuer à les dénoncer, mais en sortant de l'aspect bien pensant que les dirigeants bourgeois et réformistes voudraient donner à cette journée. Seul est resté l'internationalisme, qui relie les femmes et les hommes militant pour l'égalité des droits de tous les pays.

La société capitaliste est fondée sur l'inégalité par la domination d'une classe sociale sur l'ensemble de la population, et l'inégalité est dans son ADN. Les mesures pour y mettre fin



ne sont qu'un cache-misère. C'est contre cette société basée sur l'oppression et l'injustice qu'il faut lutter pour abattre les barrières qu'elle entretient entre les hommes et les femmes. Il n'y aura pas de véritable émancipation sans émancipation sociale, sans abattre cette société de classe.

Marianne Lamiral

## Manifestations

À l'occasion de la Journée du droit des femmes, un collectif appelle à manifester dans de nombreuses villes.

À Paris, la manifestation partira de la place de la République à 14 heures. Lutte ouvrière sera présente.

## Grèce : une catastrophe et ses responsables

Vendredi 28 février, plusieurs centaines de milliers de personnes ont participé à une journée de grève et de manifestations dans toute la Grèce.

Il s'agissait de commémorer la collision ferroviaire du 28 février 2023 et crier leur colère contre le gouvernement auquel elles reprochent son incurie et la volonté de dissimuler des preuves.

Cette nuit-là, dans la vallée de Tempé à 350 km au nord d'Athènes, un train de passagers percutait un train de marchandises : les deux convois roulaient en sens inverse sur la même voie sans qu'aucun signal d'alarme ait été déclenché. Le bilan était lourd avec 57 morts,

et 180 blessés, dont la moitié grièvement, essentiellement des jeunes revenant de congé. Le responsable était tout désigné en la personne du chef de gare qui avait donné le signal du départ alors que la voie n'était pas libre. Mais évidemment les responsabilités se situaient aussi à bien d'autres niveaux et un rapport de l'Agence d'enquête sur ce type d'accident n'a pu que le confirmer.

Au plus fort de la crise en 2010, les gouvernements européens et grecs, au nom des économies à faire sur les

services publics, s'en sont pris au réseau ferroviaire, imposant restructuration, fermetures de lignes, licenciements et la mise à la retraite de plus de 2 000 cheminots, entraînant la détérioration croissante des infrastructures. La modernisation de la signalisation, essentielle à la sécurité, qui aurait dû être achevée en 2016 par des entreprises grecque et française (Aktor et Alstom) a traîné pour d'obscurs litiges. Mais, le personnel, lui, « effectuant des tâches essentielles, à des moments critiques travaillait au-delà de la limite humaine, avec deux jours de

congé par mois ».

Depuis deux ans, parents, syndicat et partis politiques de l'opposition au Premier ministre de droite Mitsotakis dénoncent les responsables politiques ou ceux des services ferroviaires. Cela concerne OSE, l'Organisme des chemins de fer de Grèce gestionnaire du réseau ferré et Hellenic Train, chargé des passagers et du fret qui a été racheté en 2017 par le groupe des chemins de fer italiens.

La responsable de l'Association des parents dénonce aussi la disparition de preuves : le comblement partiel du lieu de l'accident

avant l'enquête, la disparition d'enregistrements audio, de vidéos, jamais arrivés dans les mains du juge d'instruction. Elle ajoute que « dans ce pays, aucun crime d'État n'a jamais été traduit en justice ».

Le Premier ministre Mitsotakis, lui, a dénoncé cette « instrumentalisation de la douleur humaine » ! Cette arrogance ne risque pas de calmer la douleur ni surtout la colère des centaines de milliers de manifestants qui ont su se mobiliser deux ans après la catastrophe et sont bien décidés à continuer à le faire.

Sylvie Maréchal

## AGENDA

### Fêtes de Lutte ouvrière

#### Saint-Denis

Samedi 8 mars  
de 16 heures à minuit  
Salle de la  
Légion-d'Honneur  
à 18 heures : débat avec  
Nathalie Arthaud

#### Saint-Nazaire

Samedi 8 mars  
de 16 heures à minuit  
Alvéole 12  
de la Base sous-marine  
à 18 heures : débat avec  
Jean-Pierre Mercier

#### Creil

Samedi 22 mars, à partir  
de 16 heures  
à Villers-Saint-Paul  
à 18 heures : débat avec  
Nathalie Arthaud

## 7, 8 et 9 juin : la fête à Presles !

La fête aura lieu le week-end de la Pentecôte, samedi 7, dimanche 8 et lundi 9 juin, dans un grand parc boisé à Presles (Val-d'Oise), à 30 km au nord de Paris.

On peut se procurer les cartes d'entrée auprès des militants ou par internet (ainsi que les bons d'achat

au prix de 4 euros, pour un pouvoir d'achat de 5 euros à la fête).

La carte, valable pour les trois jours, est en vente à 15 euros jusqu'au dimanche 18 mai.

